

Vie Associative - Subventions aux associations - Troisième répartition 2005

M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Vie Associative, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer les subventions suivantes :

Associations	Objet de la demande	Versé 2004	Proposition Commission 2005
Terres et Peuples d'Afrique	Aide au démarrage d'une association ayant pour but de promouvoir les différents aspects des cultures africaines	0 €	300 €
Comité de Quartier des Chaprais	Subvention complémentaire à la subvention 2005 de 1 000 € pour supporter les charges occasionnées par les réunions des Conseils de Quartier dans les locaux du Comité	1 000 €	100 € (1 000 € CM du 26/05)
Les Amis du Chalet	Association ayant pour but l'intégration, l'entraide et l'organisation de loisirs pour des personnes en situation d'exclusion Aide à l'achat de matériel divers pour l'équipement de leur résidence d'accueil	400 €	400 €
Cercle Comtois de Bridge	Aide au financement de l'organisation d'un tournoi national de bridge qui s'est déroulé le 11 novembre 2005 au Kursaal	0 €	600 €
Groupe Naturaliste de Franche-Comté	Aide au financement de l'organisation de la 36 ^{ème} «Rencontre Nature» qui s'est déroulée le dimanche 20 novembre à Besançon -Université des Sciences-La Bouloie	300 €	500 €
Les Amis de Tver	Aide au financement de l'organisation du 10 ^{ème} anniversaire du Jumelage Besançon/Tver	0 €	1 000 €
SHAG	Aide au fonctionnement 2005 : pratique de la spéléologie d'exploration, plongée souterraine achat de matériel (renouvellement)	700 €	500 €
Groupe Spéléo du Doubs	Aide au fonctionnement 2005 : exploration et études des cavités souterraines	1 200 €	600 €
TOTAL		3 600 €	4 000 €

En complément des dossiers examinés par la 9^{ème} Commission et de la subvention de fonctionnement de 1 500 € attribuée par le Conseil Municipal du 26 septembre 2005, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention de 1 500 € à l'Association Tambour Battant pour aider au financement du «Festival du Film pour Enfants» qui a eu lieu en février 2005.

Ce festival s'est déroulé sur trois jours dans la salle Battant et a proposé la diffusion de 5 films destinés aux enfants. Il a permis aux enfants et aux adultes une discussion après chaque séance. De plus, un jury composé d'enfants a attribué un prix «Le Battant d'Or» au meilleur film. Un bal pour enfants a clôturé ce festival.

En cas d'accord, la dépense totale soit 5 500 €, sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 65.025/6574 CS 48020 du Budget Primitif 2005.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme SCHIRRER et Mme PANIER n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2005.